



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

DSD : MOYENS ET OBJECTIFS

Alain HOUTAIN
Inspecteur général



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

Le contrat d'administration

- Il a été passé le 25 mai 2016 entre les ministres wallons, la secrétaire générale et les directeurs généraux du SPW
- Il comporte 2 parties :

1. Partie transversale

- vision, missions, processus
- 4 objectifs stratégiques transversaux déclinés en 18 objectifs opérationnels (ex : simplifier, dématérialiser et harmoniser les démarches administratives internes et externes définies comme prioritaires)



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

2. Parties métiers (9 : SG, DGT et les 7 DGO)

→ pour la DGO3, 11 objectifs stratégiques métiers (OSM), dont :

- OSM 2 : présenter la DGO3 comme un acteur clé pour une Wallonie plus propre
- OSM 3 : promouvoir une nouvelle approche de la politique des déchets en favorisant des projets d'économie circulaire et de la fonctionnalité
- OSM5 : dynamiser une politique d'emploi des sols

→ les OSM 3 et 5 se déclinant chacun en 2 objectifs opérationnels métiers (OOM 3.1, OOM 3.2, OOM5.1, OOM5.2)



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OSM 3 : promouvoir une nouvelle approche de la politique des déchets en favorisant des projets d'économie circulaire et de la fonctionnalité

OOM 3.1. : rédiger un plan wallon des déchets qui tient compte du cadre politique et administratif et le mettre en œuvre au sein de la DGO3

OOM 3.2. : mettre en place les conditions du développement d'une économie circulaire de la fonctionnalité

OSM 5 : dynamiser une politique d'emploi des sols

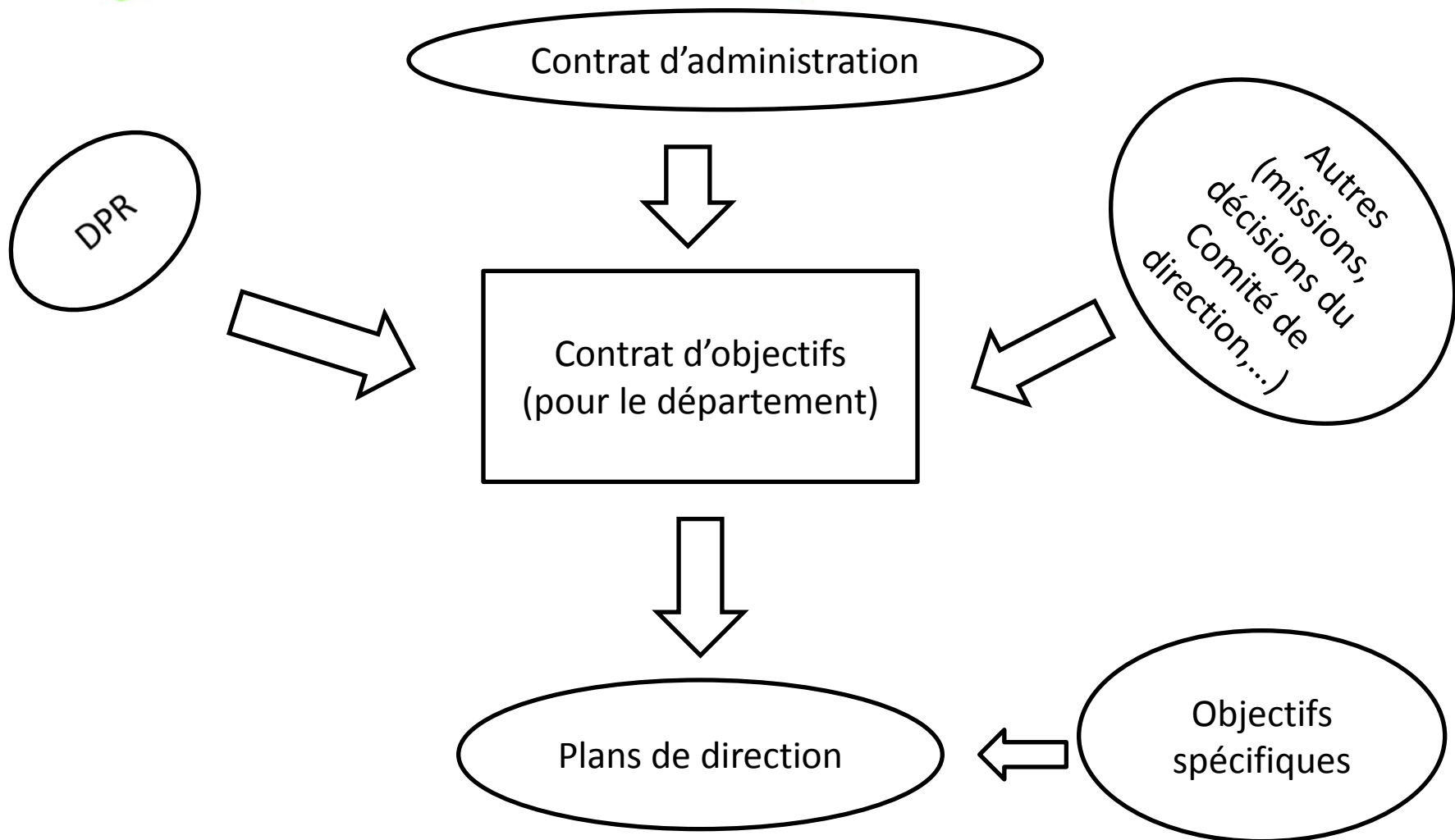
OOM 5.1. : protéger les sols des menaces et encourager l'assainissement des sols au profit du développement économique

OOM 5.2. : proposer un outil applicable pour certifier aux citoyens et aux entreprises une certaine qualité des sols pour une utilisation donnée



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

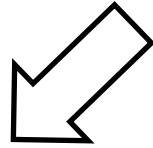
3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00



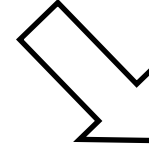


DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00



Contrat d'objectifs
DSD



Objectifs génériques

OST1 : Assurer une administration de proximité à l'écoute des usagers, dispensant un service de qualité et une information pertinente

OST2 : Poursuivre la simplification administrative et évoluer vers une administration numérique 4.0

OST3 : Fonder l'action du SPW sur des fonctionnaires compétents, impliqués et motivés

OST4 : Organiser un SPW agile, collaboratif et harmonisé

OOM 3.1. : fiche-projet

OOM 3.2. : fiche-projet

+ 3 objectifs spécifiques du DSD:

- fiscalité (OOM 3.3.)

- renforcement du cadre de la REP
(OOM 3.4.)

- optimisation des subsidiations (OOM 3.5.)

OOM 5.1. : fiche-projet

OOM 5.2. : fiche-projet

+ 1 objectif spécifique du DSD :

- Outils nécessaires (OOM 5.3.)



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS GENERIQUES (orientés client)

<u>OOT 1.1.</u> Développer une dynamique de consultation de l'utilisateur sur ses attentes et sa satisfaction	Organiser des plates-formes de concertation
	Consulter les plus en amont possible sur les projets réglementaires
	Organiser les matinées de rencontre biennale (comme aujourd'hui !)
<u>OOT 1.2.</u> Améliorer la satisfaction de l'utilisateur	Organiser des enquêtes de satisfaction, par thème ou par cible
	Gérer rigoureusement les plaintes (DIC) et utiliser les enseignements des rapports du Médiateur
	Améliorer l'accueil, téléphonique notamment



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS GENERIQUES (orientés client)

<u>OOT 1.3.</u> Promouvoir et améliorer les démarches de maîtrise des processus et des procédures	Couvrir toutes les activités du département par une procédure, sauf justification
<u>OOT 1.4.</u> Poursuivre la réduction des délais de paiement des factures	Assurer le respect de l'instruction existante au sein du département et l'améliorer



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS GENERIQUES (orientés client)

<u>OOT 2.1.</u> Simplifier, dématérialiser et harmoniser les démarches administratives internes et externes, définies comme prioritaires	Simplifier et clarifier l'AGW du 14 juin 2001 favorisant la valorisation de certains déchets
	Simplifier et clarifier l'AERW du 9 avril 1992 relatif aux déchets dangereux (et autres)
<u>OOT 2.2.</u> Améliorer la lisibilité des formulaires et instructions	Actualiser les formulaires et instructions
	Veiller à la complétude et à l'exhaustivité des formulaires



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS GENERIQUES (orientés client)

<u>OOT 4.1.</u> Développer les activités de veille et de benchmarking (recherche documentaire, comparaison des pratiques)	Assurer le recours au benchmarking dans la procédure de rédaction d'une norme
<u>OOT 4.2.</u> Développer des collaborations actives et structurées entre services administratifs du SPW	Collaborer à la procédure d'harmonisation des avis en matière de permis d'urbanisme
	Etablir des circulaires d'interprétation à l'attention du DPC
<u>OOT 4.3.</u> Promouvoir un contrôle interne performant	Veiller à la complétude et à la vérification des dossiers, notamment par check lists



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS METIERS (déchets)

OOM 3.1. (CA)	Rédiger un plan wallon des déchets qui tient compte du cadre politique et administratif et le mettre en œuvre au sein de la DGO3	Rédaction d'un plan wallon des déchets et coordination de sa mise en œuvre
OOM 3.2. (CA)	Mettre en place les conditions de développement d'une économie circulaire et de la fonctionnalité	Développement de projets d'économie circulaire et d'économie de la fonctionnalité
OOM 3.3. (DSD)	Promouvoir et préserver les activités économiques publiques et privées en Wallonie par une fiscalité équilibrée et supportable par les filières de déchets, dans le respect des objectifs environnementaux	Optimiser le système de taxes et de pénalités financières équilibrées et supportables dont l'intensité dépend du mode de gestion des déchets Proposer de nouvelles pistes de rentrées fiscales, notamment dans le contexte de l'amélioration de la propreté publique



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS METIERS (déchets)

OOM 3.4. (DSD)	Renforcer le cadre de la responsabilité élargie du producteur de déchets et accroître les performances de l'obligation de reprise de certains déchets	Faire contribuer financièrement et techniquement les organismes à la mise en place d'actions de prévention efficaces
		Conforter l'encadrement réglementaire, notamment par une évaluation de la pertinence du mécanisme de convention, et exiger une gestion transparente
		Surveiller la bonne exécution des différents agréments, convention, plans de gestion... sous-tendant l'obligation de reprise
		Proposer de nouveaux flux soumis à la responsabilité élargie et les mécanismes ad hoc
		Transposer la directive 2012/19 relative à la gestion des DEEE en exigeant de l'obligation de reprise l'atteinte des objectifs de collecte et la responsabilité du reporting
		Contrôler les filières afin de cibler les opérateurs non autorisés du secteur des déchets



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS METIERS (déchets)

OOM 3.5. (DSD)	Optimiser le système de subsidiation et d'incitants financiers afin d'encadrer l'activité des secteurs publics et privé en matière de gestion des déchets	Evaluer chaque mécanisme de subsidiation et proposer les modifications opportunes
		Evaluer le mécanisme de coût-vérité et préciser ses modalités d'application, en ce compris les mesures sociales envers les communes



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS METIERS (sols)

OOM 5.1. (CA)	Protéger les sols des menaces et encourager l'assainissement des sols au profit du développement économique	Rédaction de nouveaux textes législatifs dans le domaine des sols
OOM 5.2. (CA)	Proposer un outil efficace pour certifier aux citoyens et aux entreprises une certaine qualité des sols pour une utilisation donnée	Création d'une banque de données de l'état des sols (BDES)



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

OBJECTIFS METIERS (sols)

OOM 5.3. (DSD)	Doter l'assainissement des sols et la gestion des sédiments des outils nécessaires et efficaces	Evaluer les filières de gestion des sédiments et proposer les adaptations réglementaires pertinentes, alliant les requis environnementaux et économiques
		Développer une filière intégrée wallonne de traitement des terres polluées et des terres excavées
		Participer au redéploiement économique, au travers de l'assainissement des friches industrielles et des SAR
		Développer des conventions de gestion des sols
		Assurer la qualité du travail presté par les experts et les laboratoires



DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

3^{ème} matinée de rencontre - jeudi 6 octobre 2016 dès 9h00

Merci pour votre attention